

Comparaison entre deux expériences d'enseignement en UPI-collège et UPI-lycée avec des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives

Sous-titre:

Article du n°37 (2007, 1^{er} trimestre) : « De l'UPI en collège à l'UPI en lycée »

Résumé : Analyse comparative par un professeur des écoles spécialisé d'une double expérience d'enseignement en UPI-collège (six ans) et en UPI-lycée (deux ans) auprès d'élèves avec troubles des fonctions cognitives. Examen des aspects communs et spécifiques du rôle du PES dans chacun de ces dispositifs et étude du fonctionnement de l'UPI dans la perspective d'une orientation et d'une formation professionnelle des jeunes qu'il accueille, en les accompagnant dans leur parcours et en facilitant la réalisation du projet professionnel de chacun.

Mots-clés : Accompagnement - Formation professionnelle - Fonctionnement de l'UPI - Orientation professionnelle - Parcours - Partenariat - Projet personnalisé - Rôles du PES - UPI en collège et en lycée.

[Télécharger l'article](#) [1] (PDF).

Comparaison entre deux expériences d'enseignement en UPI-collège et UPI-lycée avec des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives

Nathalie BEPMALE

Responsable de l'UPI du lycée Gabriel Péri à Toulouse

Résumé : Analyse comparative par un professeur des écoles spécialisé d'une double expérience d'enseignement en UPI-collège (six ans) et en UPI-lycée (deux ans) auprès d'élèves avec troubles des fonctions cognitives. Examen des aspects communs et spécifiques du rôle du PES dans chacun de ces dispositifs et étude du fonctionnement de l'UPI dans la perspective d'une orientation et d'une formation professionnelle des jeunes qu'il accueille, en les accompagnant dans leur parcours et en facilitant la réalisation du projet professionnel de chacun.

Mots-clés : Accompagnement - Formation professionnelle - Fonctionnement de l'UPI - Orientation professionnelle - Parcours - Partenariat - Projet personnalisé - Rôles du PES - UPI en collège et en lycée.

PROFESSEUR des écoles en UPI depuis septembre 1999, date à laquelle j'ai obtenu le premier poste en UPI collège de Midi-Pyrénées, je me suis formée, puis spécialisée option D sur ce poste, poste que j'ai quitté en juin 2005 pour prendre en septembre 2005 le poste créé pour la première UPI-lycée de Midi-Pyrénées. L'UPI accueille six jeunes porteurs de trisomie 21, deux jeunes autistes dits de *haut niveau* et une jeune avec des troubles neurologiques. Ils sont tous à temps complet, sauf un à mi-temps en hôpital de jour. L'établissement d'accueil est un Lycée professionnel du centre-ville de Toulouse. Il forme aux diplômes du secteur tertiaire (vente), à deux CAP, pressing et art floral, et différents diplômes de *couture floue*. Ce ne sont pas les facilités d'intégration dans ces deux CAP qui ont orienté le choix du lycée d'accueil (au contraire, ils ne sont pas très adaptés au public de la classe), mais la volonté d'accueil de l'équipe administrative et pédagogique. Dans la perspective de ce dossier sur les dispositifs collectifs d'intégration, j'ai trouvé intéressant de faire une analyse comparée de ces deux expériences, afin de mieux orienter mes choix pédagogiques et d'être au plus près de l'évolution des besoins des élèves.

Liens

[1] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/downloads/fichiers-fiche-produits/Nras37_Bepmal.pdf